



COMMENT DEVELOPPER NOTRE INDUSTRIE DE POINTE POUR LA SECURITE DE DEMAIN ?

CONFÉRENCE
PARLEMENTAIRE
SUR LA SÉCURITÉ

MERCREDI
4 FÉVRIER 2015
MAISON DE LA CHIMIE

PRÉSIDÉE PAR

Olivier MARLEIX

Député de l'Eure-et-Loir

Membre de la Commission des lois

Eduardo RIHAN-CYPEL

Député de la Seine-et-Marne

Membre de la Commission
de la défense

08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H00 OUVERTURE DES TRAVAUX

Olivier MARLEIX, député de l'Eure-et-Loir, membre de la Commission des lois
Eduardo RIHAN-CYPEL, député de la Seine-et-Marne, membre de la Commission de la défense

09H15 INTRODUCTION – PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE SÉCURITÉ, SON MARCHÉ ET SON POIDS ÉCONOMIQUE

Marc DARMON, président, Conseil des Industries de la Confiance et de la Sécurité (CICS), directeur général adjoint, chargé de l'activité systèmes d'information et de communication sécurisés, Thales
Thierry DELVILLE, délégué aux industries de sécurité, ministère de l'Intérieur

09H45 APPROCHE PROSPECTIVE : QUELLES CONDITIONS POUR TRANSFORMER L'EXIGENCE DE STRUCTURATION DU MARCHÉ EN UNE RÉALITÉ ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE ?

DÉBAT I

- Quelle coordination et dialogue entre l'État, les opérateurs publics et privés, les centres de recherche et l'industrie ?
- Quelle expression des besoins par les donneurs d'ordre (secteurs public et privé) à moyen terme ? Quelles méthodes capacitaires ?
 - Normes et certification : enjeux d'influence ou structuration du marché ? Vers plus de stabilité pour aider les industriels à développer les bons produits ?
 - Technologies de défense et de sécurité : quelles similitudes ? Quelles synergies ?
 - Quelle coopération entre le monde civil et militaire pour dynamiser l'offre et gagner en parts de marché ?
 - Drones : quelle réglementation face à la multiplication des usages ? Quel cadre pour ne pas fragiliser la filière naissante ? Quid d'un label pour améliorer la sécurité des opérations de drones civils ?
 - Recherche et développement : quel financement des démonstrateurs de solutions nouvelles ? Comment passer plus rapidement du stade de la recherche aux projets industriels ?

Alain JUILLET, président, Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE)
Jean-Pierre MAULNY, directeur adjoint, IRIS
Sophie MOURAUX WARLOUZÉ, chargée de projet « sécurité », Pôle Risques

Débat avec la salle

10H30 MÉTHODE COMMUNAUTAIRE ET INDUSTRIE DE SÉCURITÉ : QUELLE VOLONTÉ POUR UNE PRÉFÉRENCE EUROPÉENNE ?

Dr. Christiane HÖHN, conseillère spéciale auprès du coordinateur pour la lutte contre le terrorisme, Conseil de l'Union européenne

10H45 DEUX PREUVES DE FILIÈRES : QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CES RETOURS D'EXPÉRIENCE ?

DÉBAT II

Sécurité numérique, au cœur des priorités de la politique industrielle de la France

- Point d'étape sur la cybersécurité : quelles évolutions depuis le rapport Bockel ?
- Quelles réponses aux enjeux stratégiques et de souveraineté nationale dans le plan Cybersécurité ? Comment favoriser le développement de solutions françaises dans le numérique ?
- Quelle structuration de la demande nationale afin d'orienter la R&D publique et privée sur le marché national, puis partir à la conquête des marchés internationaux ?

Sécurité des frontières, vers l'ouverture de nouveaux marchés

- Quelles technologies de sécurité en matière de surveillance dans les transports et aux frontières (sûreté et protection des transports terrestres, surveillance maritime et surveillance aérienne) ?
- Comment mieux définir les besoins des acteurs concourant à la sécurité publique ?

Jean-Marie BOCKEL, sénateur du Haut-Rhin, membre de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Samuel FRINGANT, directeur de la division sécurité, Morpho

Gérard MOISSELIN, préfet, conseiller « sécurité et territoires » du président d'Airbus Group

Jean-Dominique NOLLET, lieutenant-colonel de gendarmerie, chef d'unité de laboratoire de recherche, Centre européen de lutte contre la cybercriminalité, Europol

Guillaume POUPARD, directeur général, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

Débat avec la salle

12H00 CLÔTURE DES TRAVAUX

EN PARTENARIAT AVEC



INFORMATIONS PRATIQUES

Pourront participer à cette conférence uniquement les personnes ayant retourné leur coupon d'inscription avant le **LUNDI 2 FEVRIER 2014**
à RIVINGTON -117 rue de Rennes - 75006 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières inscriptions parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum a été atteinte seront informées que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- **Toute annulation de l'inscription au déjeuner ou de la commande de la synthèse électronique doit être signalée par écrit 8 jours avant la date de la conférence pour être prise en compte ou remboursée.**

LIEU DE LA CONFÉRENCE

Maison de la Chimie - petit Amphithéâtre
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

MÉTRO : Invalides ou Assemblée nationale

RER C : Invalides

BUS : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

PARKING : Invalides

LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie - petit Amphithéâtre
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais et ayant été accueillies au préalable sur les lieux de la conférence.

RENSEIGNEMENTS

RIVINGTON

117 Rue de Rennes - 75006 Paris

Tél : 01 84 16 56 52

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Alexia ROUSSEAU

inscription@rivington.fr

COUPON-RÉPONSE



COMMENT DEVELOPPER NOTRE INDUSTRIE DE POINTE POUR LA SECURITE DE DEMAIN ?

MERCREDI
4 FÉVRIER 2015
MAISON DE LA CHIMIE

Ce coupon-réponse doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ : _____

FONCTION : _____

TÉL : _____ FAX : _____

E-MAIL* : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

PARTICIPATION : Participera à la conférence à titre gratuit

Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :
60€ TTC (dont 20% de TVA)

RÈGLEMENT : Chèque (à l'ordre de Rivington)

Virement

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

Coupon-réponse à adresser
par fax, par e-mail ou par courrier à :

RIVINGTON

117 rue de Rennes - 75006 Paris

Tél : 01 84 16 56 52

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Alexia ROUSSEAU
inscription@rivington.fr

CACHET ET SIGNATURE

URGENT - RÉPONDRE AVANT LE LUNDI 2 FÉVRIER 2015